

Garderie des Maternelles - 2018-2019

Période de dépôt : du 27 août au 5 septembre 2018 inclus

Tout dossier incomplet ou remis hors délais ne sera pas validé.

ATTENTION :

Toute modification non signalée par écrit, via le cahier rouge de l'enfant, avant 9h00 ne sera pas prise en compte.

Inscription de l'élève

NOM : Prénom :

Classe :

Fréquentation* :

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

**entourer les jours souhaités*

Seuls les enfants dont les parents travaillent au-delà de 16h30 seront admis à la Garderie des Maternelles. Les attestations de travail, **avec horaires**, remises pour l'inscription à la Cantine serviront de justificatif.

	NOM Prénom	Numéros de téléphones	
		Professionnel	Portable
Mère			
Père			
Responsable Légal			

Autres contacts en cas de besoin :

NOM	Prénom	Qualité	Numéro

RAPPEL :

La garderie ne doit pas être exploitée à une autre fin que celle qui permet aux parents de remplir jusqu'au bout leur contrat de travail, car pour de jeunes enfants, une longue journée ne peut qu'engendrer une très grande fatigue en même temps qu'une trop longue privation de l'affection familiale.

Nous faisons donc une obligation de conscience aux parents de faire en sorte que la garderie se réduise au minimum possible.

Monaco, le _____ / _____ / 2018

PERE :

MERE :

RESPONSABLE LEGAL :